



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-015

PUBLIÉ LE 8 JANVIER 2021

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-01-08-001 - Arrêté directeurial modifiant l'arrêté fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (1 page)	Page 3
75-2021-01-08-003 - Arrêté modifiant l'arrêté directeurial n°2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l' AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun (1 page)	Page 5

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-01-08-001

Arrêté directeur modifiant l'arrêté fixant la liste des
directeurs de pôles d'intérêt commun
de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

**Arrêté directeur modifiant l'arrêté fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

**Le Directeur général
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG du 5 juin 2020 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n° ANADDG 2020-12 0001 du 30 décembre 2020 portant nomination de Madame Stéphanie DECOOPMAN, en qualité de directrice de la recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les Universités et les organismes de recherche à compter du 1^{er} décembre 2020,

Arrête :

Article 1 : L'article 1^{er} de l'arrêté n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 susvisé est modifié comme suit :

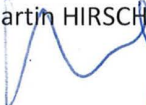
- Pour la Direction de la recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les universités et les organismes de recherche :

« Madame Stéphanie DECOOPMAN,»

Article 2 : L'arrêté n°75-2020-09-16-004 du 16 septembre 2020 est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 08 JAN. 2021

Martin HIRSCH


Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-01-08-003

Arrêté modifiant l'arrêté directorial n°2013318-0006 fixant
les matières déléguées par le
directeur général de l' AP-HP aux directeurs de groupes
hospitaliers et aux directeurs des
hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au
directeur de l'HAD et à certains directeurs
de pôles d'intérêt commun

Arrêté modifiant l'arrêté directeurial n°2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

**Le directeur général
de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1, R.6147-1, R.6147-2, R.6147-5 et R.6147-10,

Vu l'arrêté directeurial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeurial n° ANADDG 2020-12 0001 du 30 décembre 2020 portant nomination de Madame Stéphanie DECOOPMAN, en qualité de directrice de la recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les Universités et les organismes de recherche à compter du 1^{er} décembre 2020,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les modifications suivantes sont apportées à l'annexe 1 de l'arrêté n°2013318-0006 susvisé :

2°) Pôles d'intérêt commun :

- Direction de la recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les Universités et les organismes de recherche :

« Madame Stéphanie DECOOPMAN, directrice».

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 08 JAN. 2021

Martin HIRSCH

